

LE SYMBOLISME

Organe du mouvement universel
de régénération initiatique
de la Franc-Maçonnerie



SOMMAIRE :

	pages
De l'utilité pratique d'une autorité centrale en Maçonnerie, par le F.: PLATEL, G.: S.: G.: de la G.: L.: de France.....	85
L'Enseignement Initiatique, par le F.: RENÉ GUÉNON	91
Questions et Réponses :	
L'Acclamation. — La Présidence de la République	100
L'Initiation de la Princesse Karadja.....	103
Parmi les vieux livres, par CÔTE-DARLY.....	108
Ouvrages reçus	112

ABONNEMENTS :

France et Colonies : 5 fr. — Union postale : 6 fr. 50

Prix du Numéro : 0 fr. 60

ADMINISTRATION ET VENTE :

P. MEUNIER, 6, rue Martel, Paris (X^e)

Pour tout ce qui concerne la rédaction,
s'adresser au F.: Oswald WIRTH, 16, rue Ernest-Renan, Paris (XV^e).

Publications Initiatiques

Pour l'étude du Symbolisme Maçonnique, il convient de méditer, tout d'abord, les manuels parus sous le titre général : “ *La Franc-Maçonnerie rendue intelligible à ses adeptes* ”.

Le premier, le **Livre de l'Apprenti**, débute par un aperçu philosophique sur l'*Histoire Générale de la Franc-Maçonnerie*, puis interprète les rites initiatiques et les symboles propres au premier degré.

Le second, le **Livre du Compagnon**, s'adresse, non plus à des débutants, mais à des Initiés réellement capables de voir la lumière. Des problèmes de haute philosophie y sont abordés, sous une forme destinée à les rendre accessibles aux penseurs qui veulent s'appliquer à réfléchir par eux-mêmes.

Ces manuels sont en vente à la *Librairie Maçonnique et Initiatique*, 61, rue de Chabrol, Paris (Xe), au prix de 1 fr. 50 (par poste 1 fr. 70 et 2 fr. pour l'Union postale).

On peut se les procurer également, 16, rue Cadet, 8, rue Puteaux et au *Bulletin Hebdomadaire*, 32, rue Saint-Lazare, à Paris. Ils ne sont vendus qu'aux FF. . . justifiant de leur qualité maç. . .

Le Livre du Maître est en préparation, mais ne sera publié qu'à une date qu'il n'est pas encore possible de fixer.

Les personnes étrangères à la F. . .-M. . . liront avec profit **Le Symbolisme Hermétique dans ses rapports avec l'Alchimie et la Franc-Maçonnerie** (Paris, Librairie Maç. . . et Initiatique, 1 vol. in-8°, 5 fr.). Cet ouvrage fournit la clef interprétative de l'idéographisme traditionnel et prend ainsi le caractère d'une véritable grammaire du Symbolisme.

Les Revues mensuelles **L'Acacia** (abonnement 20 fr. et 25 fr. pour l'Union postale), et **La Lumière Maçonnique** (abonnement 6 et 9 fr.), toutes deux publiées, 61, rue de Chabrol, Paris (Xe), renferment, en outre, de nombreux articles d'instruction maç. . .



DE L'UTILITÉ PRATIQUE

d'une autorité centrale en Maçonnerie

Le F.°. PLATEL, Grand Secrétaire Général de la Grande Loge de France, a bien voulu nous adresser les lignes suivantes :

Mon T.°. C.°. F.°. Wirth,

Vous avez bien voulu me demander mon avis sur votre lettre au F.°. A.°. Pitts, parue dans "*The American Freemason*". Je m'exécute de bonne grâce en dépouillant tout caractère officiel, estimant avec le F.°. Pitts que votre proposition « n'a rien de réellement révolutionnaire, qu'elle est parfaitement propre à être formulée et qu'elle mérite d'être examinée et discutée avec sérénité. »

Vous avez nettement posé la question : « A quoi sert un gouvernement Maç.° ? » Vous y avez répondu, avec

une franchise brutale, dont le F.°. Pitts vous loue fort : à rien. « Les Grandes LL.°, dites-vous, sont un abus ; toute L.° peut se gouverner elle-même, par les principes de la Maç.°, et n'a nul besoin d'un tuteur... L'Universalité de la Maç.° ne peut être basée que sur le principe de l'Indépendance des LL.°. » Telles sont les idées essentielles, n'est-ce pas, qui sont à la base de votre proposition de « travailler à l'émancipation progressive des LL.°, en montrant les inconvénients des gouvernements Maç.° sources de toutes les discordes. »

Mon cher Wirth, vous êtes en Maç.° un anarchiste, et sous ma plume cela n'implique aucun blâme, remarquez-le. Vous êtes un anarchiste surtout, semble-t-il, par réaction contre la tendance contraire, souvent dénoncée par vous, de ceux qui voudraient soumettre les Loges à une discipline étroite, imposée par un pouvoir centralisé et omnipotent, lequel ne serait même pas tenu de se justifier. Je crois bien que la vérité n'est ni dans l'excès que vous avez raison de dénoncer, s'il existe vraiment quelque part en Maç.°, ni dans l'excès que vous préconisez à votre tour. Entre ces extrêmes, il y a place pour le troisième terme, synthèse des deux autres, en qui les extrêmes doivent se concilier harmonieusement. Mais ne semble-t-il pas, mon cher Wirth, que je veuille vous donner une leçon et ne vais-je pas à présent vous rappeler le symbolisme de nos trois points.° ?

La difficulté est seulement de réaliser cette conciliation nécessaire. Est-ce donc impossible ?

Je suis parfaitement d'accord avec vous sur ce premier point : les LL.° sont l'organisme essentiel dans la vie maç.° ; par le seul fait de leur existence régulière sous la forme juste et parfaite, elles possèdent individuellement la souveraineté maçonnique. L'existence d'une Maç.° internationale constituée par des LL.° indépendantes et souveraines livrées à leur propre initiative, légiférant pour leur propre compte, imbues des

principes maç.. à ce point qu'un large esprit de tolérance suffirait à assurer la fraternité universelle de tous les initiés, oui cette conception m'apparaît comme le type idéal de la vraie Maç.., et théoriquement je suis prêt à m'y rallier ; ce serait l'Idéale Perfection.

Mais si le Maçon doit guider sa marche vers l'Idéal, il est tenu dans l'accomplissement de sa tâche quotidienne de ne pas perdre de vue les réalités positives et pratiques qui s'imposent à lui, et son œuvre n'est féconde qu'autant qu'il a su associer judicieusement le compas à la règle pour l'établissement de son plan d'action.

Si théoriquement donc, votre Idéal me séduit, pratiquement je n'entrevois pas le moyen de le réaliser, au moins actuellement.

Pourquoi ? Pour des raisons tirées du milieu général et pour d'autres tirées de la vie maç..

Partout autour de nous la vie sociale s'oriente vers l'association ; l'individualisme, qui devait nous fournir de belles énergies trempées par la lutte pour la vie, nous a surtout donné une magnifique génération d'arrivistes, d'égoïstes et de profiteurs, contre laquelle la Maç.. elle-même, malgré son organisation, a eu bien de la peine à défendre ses principes essentiels. Et voici qu'une réaction s'opère : des forces de vie nouvelles s'élaborent autour de nous, se cherchent, se heurtent, s'harmonisent, se fondent, les groupements sociaux se constituent de plus en plus fortement pour la lutte d'abord, mais bientôt aussi pour l'entr'aide, et dans ce chaos où nous sommes, l'ordre nouveau se prépare. La vie associée, la vie solidaire s'impose de plus en plus aux groupes comme aux êtres.

La Maç.. ne saurait échapper à la loi commune, à cette influence enveloppante du milieu profane. Cela apparaît chaque année plus nettement dans nos Convents. Chaque L.. éprouve le besoin bien marqué de

renforcer son action en y associant la collectivité maçonnique ; on ne demande plus simplement aux dirigeants d'être de prudents et scrupuleux administrateurs, on leur demande souvent de parler haut et d'agir fermement au nom du groupement tout entier et cela ne serait pas sans quelque danger, si l'on devait se laisser aveuglement et sans discernement entraîner par ce courant.

A un autre point de vue, beaucoup de LL.° et trop de Maç.° ne sont pas encore majeurs ; regrettons-le, si vous le voulez, mais disons-le tout de même, puisque cela est. On ne triomphe pas des difficultés en se cachant les yeux pour ne pas les voir. Il est juste d'ailleurs de constater qu'il s'est fait dans ces dernières années un réveil évident du véritable esprit maç.°, dont il faut beaucoup espérer. Actuellement donc, en voulant dissocier la Maç.° organisée, on ne préparerait aucunement la fraternité init.° désirable et, d'ailleurs, on tenterait une œuvre pratiquement impossible.

Les gouvernements maç.° sont ainsi rendus nécessaires. A quelles conditions peuvent-ils non seulement « rester inoffensifs », comme le souhaiterait simplement le terrible F.° Pitts, mais encore être effectivement utiles ?

A condition tout d'abord que les dirigeants, qui doivent être choisis beaucoup plus pour leurs qualités de Maç.° que pour leur situation dans la vie prof.°, se considèrent, conformément à la véritable doctrine maçonnique, non pas comme des Maîtres tout-puissants dont la volonté fait loi, mais bien plutôt comme des mandataires chargés de gérer provisoirement les intérêts matériels et moraux d'une collectivité qui n'a pas abdiqué entre leurs mains. Ils ne doivent jamais oublier que les Loges n'existent pas pour servir de support à l'autorité maçonnique, les gouvernements étant institués pour l'utilité des gouvernés, et non inversement.

Cette conception, et vous le savez bien, mon cher

Wirth, a toujours été la mienne, et je n'aurais pas accepté la charge qui m'a été confiée dans l'administration de notre Rite, si je n'avais eu la conviction qu'elle est absolument conforme à l'esprit de la Constitution de la Grande Loge de France, si je n'avais eu la certitude, d'autre part, d'avoir à collaborer avec des FF.°. et en particulier avec un G.°, M.° absolument imbus des mêmes idées. Le T.°. Ill.°. F.°. Mesureur s'est toujours déclaré partisan résolu de l'autonomie des LL.°, et sous sa Présidence, si féconde en résultats heureux pour notre Rite, les At.°. ont joui effectivement de la liberté la plus complète.

Le système a fait ses preuves, il faut tendre à l'appliquer de plus en plus scrupuleusement. Notre principe de gouvernement est celui-ci : les LL.°. ont la souveraineté, elles l'exercent non seulement dans l'Assemblée Générale annuelle de leurs représentants élus, réunis en Convent, mais encore dans les réunions des mêmes députés, assemblés tous les deux mois pour entendre le compte rendu d'administration du Cons.°. Féd.°, pouvoir exécutif de l'Obéd.°.

Je sais bien qu'il m'a été dit que le rôle du Cons.°. Féd.°, ainsi conçu, était un rôle bien effacé en vérité, et peu digne de tenter des hommes d'action et de pensée. C'est peut-être voir les choses un peu trop superficiellement.

Le pouvoir exécutif d'une Obéd.°. ne se grandirait pas en « jouant à la souveraineté » ; il risquerait à notre époque de tomber dans le ridicule, car les Maç.°. pourraient bien s'amuser un jour à laisser les « dirigeants » s'excommunier à volonté, discuter entre eux sur des questions de préséance, de légitimité, d'ancienneté, d'honneur à rendre ou à recevoir, et continuer seuls et sans fracas le bon travail maç.°. qui se fait dans la L.°. et qui importe avant tout.

Le pouvoir exécutif d'une Obéd.°. peut être utile pré-

cisément s'il sait mettre à profit l'autorité morale dont il dispose pour rendre ce travail des LL.°. plus fructueux, pour coordonner les efforts, pour les encourager, les soutenir, les harmoniser ; il le peut, s'il ne perd pas le contact nécessaire avec les représentants de ses At.° ; Et cela demande beaucoup d'attention, de souplesse, de dévouement et une longue pratique de la vie maçonnique. Chaque At.° représente au sein de la Maç.° une tendance particulière ; chaque collectivité maç.° a été créée avec un caractère propre, souvent exprimé par son titre distinctif, dans lequel s'est condensée la pensée de ses fondateurs et qui continue à influencer la marche du groupe ; chaque L.° représente ainsi par une de ses faces l'esprit et la pensée maçonniques.

Le pouvoir exécutif a pour mission essentielle de travailler à harmoniser ces tendances diverses, il lui appartient de dégager de tous ces libres efforts l'Idée directrice, pour la maintenir resplendissante et pure très haut à l'horizon, afin qu'elle dirige la marche des Initiés.

Disposant au sein de la Féd.° d'une autorité morale réelle, soumis à la loi commune qu'ils appliquent sous le contrôle effectif des représentants des At.° souverains, les Conseillers Fédéraux de notre Obédience peuvent rendre de grands services à la Maçonnerie, s'ils savent se cantonner dans le rôle que leur assigne la Constitution, et s'ils veulent remplir leur mission avec le tact et le désintéressement qu'elle demande. Ils contribueront ainsi au développement de l'influence morale de l'Ecos.° dont il peuvent noblement exprimer la pensée devant les Maçonneries Étrangères, et — parfois — devant le monde profane.

Ils ne sont pas investis d'un pouvoir autocratique, mais il ont à remplir une tâche d'éducateurs, que seuls peuvent remplir des Maç.° éprouvés. Le propre d'un pareil pouvoir est de travailler à se rendre un jour inu-

tile puisqu'il vise à fortifier la pensée et le cœur, à libérer par conséquent. Je salue avec vous, mon cher Wirth, l'heure encore lointaine où « les Maç.°. auront acquis une éducation maçonnique assez complète pour que les LL.°. n'aient plus besoin d'une autorité centrale ». — Bien affectueusement vôtre.

PLATEL.°.



L'Enseignement Initiatique

Conférence faite à la R.°. L.°. THÉBAH, n° 347

Il semble que, d'une façon assez générale, on ne se rende pas un compte très exact de ce qu'est, ou de ce que doit être, l'enseignement initiatique, de ce qui le caractérise essentiellement, en le différenciant profondément de l'enseignement profane. Beaucoup, en pareille matière, envisagent les choses d'une façon trop superficielle, s'arrêtent aux apparences et aux formes extérieures, et ainsi ne voient rien de plus, comme particularité digne de remarque, que l'emploi du symbolisme, dont ils ne comprennent nullement la raison d'être, on peut même dire la nécessité, et que, dans ces conditions, ils ne peuvent assurément trouver qu'étrange et pour le moins inutile. Cela mis à part, ils supposent que la doctrine initiatique n'est guère, au fond, qu'une philosophie comme les autres, un peu différente peut-être par sa méthode, mais en tout cas rien de plus, car leur mentalité est ainsi faite qu'ils sont incapables de concevoir autre chose. Et ceux qui consentiront tout de même à reconnaître à l'enseigne-

ment d'une telle doctrine quelque valeur à un point de vue ou à un autre, et pour des motifs quelconques, qui n'ont habituellement rien d'initiatique, ceux-là même ne pourront jamais arriver qu'à en faire tout au plus une sorte de prolongement de l'enseignement profane, de complément de l'éducation ordinaire, à l'usage d'une élite relative. Or, mieux vaut peut-être encore nier totalement sa valeur, ce qui équivaut en somme à l'ignorer purement et simplement, que de le rabaisser ainsi et, trop souvent, de présenter en son nom et à sa place l'expression de vues particulières, plus ou moins coordonnées, sur toutes sortes de choses qui, en réalité, ne sont initiatiques ni en elles-mêmes, ni par la façon dont elles sont traitées.

Et, si cette manière pour le moins défectueuse d'envisager l'enseignement initiatique n'est due, après tout, qu'à l'incompréhension de sa vraie nature, il en est une autre qui l'est à peu près autant, bien qu'apparemment toute contraire à celle-là. C'est celle qui consiste à vouloir à toute force l'opposer à l'enseignement profane, tout en lui attribuant d'ailleurs pour objet une certaine science spéciale, plus ou moins vaguement définie, à chaque instant mise en contradiction et en conflit avec les autres sciences, et toujours déclarée supérieure à celles-ci sans qu'on sache trop pourquoi, puisqu'elle n'est ni moins systématique dans son exposé, ni moins dogmatique dans ses conclusions. Les partisans d'un enseignement de ce genre, soi-disant initiatique, affirment bien, il est vrai, qu'il est d'une tout autre nature que l'enseignement ordinaire, qu'il soit scientifique, philosophique ou religieux ; mais de cela ils ne donnent aucune preuve et, malheureusement, ils ne s'arrêtent pas là en fait d'affirmations gratuites ou hypothétiques. Bien plus, se groupant en écoles multiples et sous des dénominations diverses, ils ne se contredisent pas moins entre eux qu'ils ne

contredisent, souvent de parti-pris, les représentants des différentes branches de l'enseignement profane, ce qui n'empêche pas chacun d'eux de prétendre à être cru sur parole et considéré comme plus ou moins infaillible.

Mais, si l'enseignement initiatique n'est ni le prolongement de l'enseignement profane, comme le voudraient les uns, ni son antithèse, comme le soutiennent les autres, s'il n'est ni un système philosophique ni une science spécialisée, on peut se demander ce qu'il est, car il ne suffit pas d'avoir dit ce qu'il n'est pas, il faut encore, sinon en donner une définition à proprement parler, ce qui est peut-être impossible, du moins essayer de faire comprendre en quoi consiste sa nature. Et faire comprendre sa nature, du moins dans la mesure où cela peut être fait, c'est expliquer en même temps, et par là même, pourquoi il n'est pas possible de le définir sans le déformer, et aussi pourquoi on s'est si généralement, et en quelque sorte nécessairement, mépris sur son véritable caractère. Cela, l'emploi constant du symbolisme dans la transmission de cet enseignement, dont il forme comme la base, pourrait cependant, pour quiconque réfléchit un peu, suffire à le faire déjà entrevoir, dès lors qu'on admet, comme il est simplement logique de le faire sans même aller jusqu'au fond des choses, qu'un mode d'expression tout différent du langage ordinaire doit avoir été créé pour exprimer, au moins à son origine, des idées également autres que celles qu'exprime ce dernier, et des conceptions qui ne se laissent pas traduire intégralement par des mots, pour lesquelles il faut un langage moins borné, plus universel, parce qu'elles sont elles-mêmes d'un ordre plus universel.

Mais, si les conceptions initiatiques sont autres que les conceptions profanes, c'est qu'elles procèdent avant tout d'une autre mentalité que celles-ci, dont elles dif-

fèrent moins encore par leur objet que par le point de vue sous lequel elles envisagent cet objet. Or, si telle est la distinction essentielle qui existe entre ces deux ordres de conceptions, il est facile d'admettre que, d'une part, tout ce qui peut être considéré du point de vue profane peut l'être aussi, mais alors d'une tout autre façon et avec une autre compréhension, du point de vue initiatique, tandis que, d'autre part, il y a des choses qui échappent complètement au domaine profane et qui sont propres au domaine initiatique, puisque celui-ci n'est pas soumis aux mêmes limitations que celui-là.

Que le symbolisme, qui est comme la forme sensible de tout enseignement initiatique, soit en effet, réellement, un langage plus universel que les langages vulgaires, il n'est pas permis d'en douter un seul instant, si l'on considère seulement que tout symbole est susceptible d'interprétations multiples, non point en contradiction entre elles, mais au contraire se complétant les unes les autres, et toutes également vraies quoique procédant de points de vue différents ; et, s'il en est ainsi, c'est que ce symbole est la représentation synthétique et schématique de tout un ensemble d'idées et de conceptions que chacun pourra saisir selon ses aptitudes mentales propres et dans la mesure où il est préparé à leur intelligence. Et ainsi le symbole, pour qui parviendra à pénétrer sa signification profonde, pourra faire concevoir bien plus que tout ce qu'il est possible d'exprimer par les mots ; et ceci montre la nécessité du symbolisme : c'est qu'il est le seul moyen de transmettre tout cet inexprimable qui constitue le domaine propre de l'initiation, ou plutôt de déposer les conceptions de cet ordre en germe dans l'intellect de l'initié, qui devra ensuite les faire passer de la puissance à l'acte, les développer et les élaborer par son travail personnel, car on ne peut rien faire de plus que

de l'y préparer en lui traçant, par des formules appropriées, le plan qu'il aura par la suite à réaliser en lui-même pour parvenir à la possession effective de l'initiation qu'il n'a reçue de l'extérieur que symboliquement.

Mais, si l'initiation symbolique, qui n'est que la base ou le support de l'initiation véritable et effective, est la seule qui puisse être donnée extérieurement, du moins peut-elle être conservée et transmise même par ceux qui n'en comprennent ni le sens ni la portée. Il suffit que les symboles soient maintenus intacts pour qu'ils soient toujours susceptibles d'éveiller, en celui qui en est capable, toutes les conceptions dont ils figurent la synthèse. Et c'est en cela que réside le vrai secret initiatique, qui est inviolable de sa nature et qui se défend de lui-même contre la curiosité des profanes, et dont le secret relatif de certains signes extérieurs n'est qu'une figuration symbolique. Il n'y a pas d'autre mystère que l'inexprimable, qui est évidemment incommunicable par là même ; chacun pourra le pénétrer plus ou moins selon l'étendue de son horizon intellectuel ; mais, alors même qu'il l'aurait pénétré intégralement, il ne pourra jamais communiquer à un autre ce qu'il en aura compris lui-même ; tout au plus pourra-t-il aider à parvenir à cette compréhension ceux-là seuls qui y sont actuellement aptes.

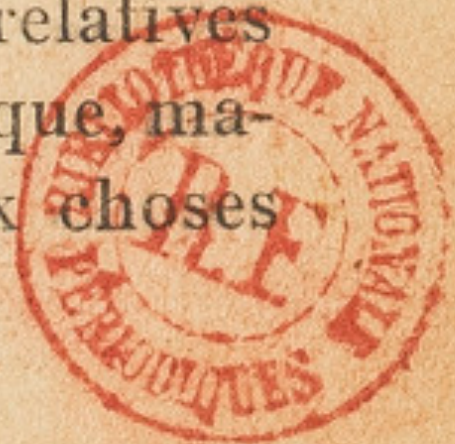
Ainsi, le secret initiatique est quelque chose qui réside bien au-delà de tous les rituels et de toutes les formes sensibles en usage pour la transmission de l'initiation extérieure et symbolique, ce qui n'empêche pas que ces formes aient pourtant, surtout dans les premiers stades de préparation initiatique, leur rôle nécessaire et leur valeur propre, provenant de ce qu'elles ne font en somme que traduire les symboles fondamentaux en gestes, en prenant ce mot dans son sens le plus étendu, et que, de cette façon, elles font en quelque

sorte vivre à l'initié l'enseignement qu'on lui présente, ce qui est la manière la plus adéquate et la plus généralement applicable de lui en préparer l'assimilation, puisque toutes les manifestations de l'individualité humaine se traduisent, dans ses conditions actuelles d'existence, en des modes divers de l'activité vitale. Mais on aurait tort d'aller plus loin et de prétendre faire de la vie, comme beaucoup le voudraient, une sorte de principe absolu ; l'expression d'une idée en mode vital n'est après tout qu'un symbole comme les autres, aussi bien que l'est, par exemple, sa traduction en mode spatial, qui constitue un symbole géométrique ou un idéogramme. Et, si tout processus d'initiation présente en ses différentes phases une correspondance, soit avec la vie humaine individuelle, soit même avec l'ensemble de la vie terrestre, c'est que l'on peut considérer l'évolution vitale elle-même, particulière ou générale, comme le développement d'un plan analogue à celui que l'initié doit réaliser pour se réaliser lui-même dans la complète expansion de toutes les puissances de son être. Ce sont toujours et partout des plans correspondant à une même conception synthétique, de sorte qu'ils sont identiques en principe, et, bien que tous différents et indéfiniment variés dans leur réalisation, ils procèdent d'un Archétype idéal unique, plan universel tracé par une Force ou Volonté cosmique que, sans rien préjuger d'ailleurs sur sa nature, nous pouvons appeler le Grand Architecte de l'Univers.

Donc tout être, individuel ou collectif, tend, consciemment ou non, à réaliser en lui-même, par les moyens appropriés à sa nature particulière, le plan du Grand Architecte de l'Univers, et à concourir par là, selon la fonction qui lui appartient dans l'ensemble cosmique, à la réalisation totale de ce même plan, laquelle n'est, en somme, que l'universalisation de sa propre réalisation personnelle. C'est au point précis de

son évolution où un être prend effectivement conscience de cette finalité que l'initiation véritable commence pour lui; et, lorsqu'il a pris conscience de lui-même, elle doit le conduire, selon sa voie personnelle, à cette réalisation intégrale qui s'accomplit, non dans le développement isolé de certaines facultés spéciales et plus ou moins extraordinaires, mais dans le développement complet, harmonique et hiérarchique, de toutes les possibilités impliquées virtuellement dans l'essence de cet être. Et, puisque la fin est nécessairement la même pour tout ce qui a même principe, c'est dans les moyens employés pour y parvenir que réside exclusivement ce qui fait la valeur propre d'un être quelconque, considéré dans les limites de la fonction spéciale qui est déterminée pour lui par sa nature individuelle, ou par certains éléments de celle-ci; cette valeur de l'être est d'ailleurs relative et n'existe que par rapport à sa fonction, car il n'y a aucune comparaison d'infériorité ou de supériorité à établir entre des fonctions différentes, qui correspondent à autant d'ordres particuliers également différents, bien que tous également compris dans l'Ordre universel, dont ils sont, tous au même titre, des éléments nécessaires.

Ainsi, l'instruction initiatique, envisagée dans son universalité, doit comprendre, comme autant d'applications, en variété indéfinie, d'un même principe transcendant et abstrait, toutes les voies de réalisation particulières, non seulement à chaque catégorie d'êtres, mais aussi à chaque être individuel; et, les comprenant toutes ainsi, elle les totalise et les synthétise dans l'unité absolue de la Voie universelle. Donc, si les principes de l'initiation sont immuables, leur représentation symbolique peut et doit cependant varier de façon à s'adapter aux conditions multiples et relatives de l'existence, conditions dont la diversité fait que, mathématiquement, il ne peut pas y avoir deux choses



identiques dans tout l'univers, parce que, si elles étaient vraiment identiques en tout, ou, en d'autres termes, si elles étaient en parfaite coïncidence dans toute l'étendue de leur compréhension, elles ne seraient évidemment pas deux choses distinctes, mais bien une seule et même chose.

On peut donc dire, en particulier, qu'il est impossible qu'il y ait, pour deux individus différents, deux initiations absolument semblables, même au point de vue extérieur et rituel, et, à fortiori, au point de vue du travail intérieur de l'initié. L'unité et l'immuabilité du principe n'exigent nullement l'uniformité et l'immobilité, d'ailleurs irréalisables, des formes extérieures, et ceci permet, dans l'application pratique qui doit en être faite à l'expression et à la transmission de l'enseignement initiatique, de concilier les deux notions, si souvent opposées à tort, de la tradition et du progrès, mais en ne reconnaissant toutefois à ce dernier qu'un caractère purement relatif. Il n'y a que la traduction extérieure de l'instruction initiatique et son assimilation par telle ou telle individualité qui soient susceptibles de modifications, et non cette instruction envisagée en elle-même ; en effet, dans la mesure où une telle traduction est possible, elle doit forcément tenir compte des relativités, tandis que ce qu'elle exprime en est indépendant dans l'universalité idéale de son essence, et il ne peut évidemment être question de progrès à un point de vue qui comprend toutes les possibilités dans la simultanéité d'une synthèse unique.

L'enseignement initiatique, extérieur et transmissible dans des formes, n'est en réalité et ne peut être qu'une préparation de l'individu à recevoir la véritable instruction initiatique par l'effet de son travail personnel. On peut ainsi lui indiquer la voie à suivre, le plan à réaliser, et le disposer à acquérir l'attitude mentale et intellectuelle nécessaire à l'intelligence des conceptions

initiatiques ; on peut encore l'assister et le guider en contrôlant son travail d'une façon constante, mais c'est tout, car nul autre, fût-il un Maître dans l'acception la plus complète du mot, ne peut faire ce travail pour lui. Ce que l'initié doit forcément acquérir par lui-même, parce que personne ni rien d'extérieur à lui ne peut le lui communiquer, c'est précisément ce qui échappe par sa nature même à toute curiosité profane, c'est-à-dire la possession effective du secret initiatique proprement dit. Mais, pour qu'il puisse arriver à réaliser cette possession dans toute son étendue et avec tout ce qu'elle implique, il faut que l'enseignement qui sert en quelque sorte de base et de support à son travail personnel s'ouvre sur des possibilités illimitées, et lui permette ainsi d'étendre indéfiniment ses conceptions, au lieu de les enfermer dans les limites plus ou moins étroites d'une théorie systématique ou d'une formule dogmatique quelconque.

Maintenant, ceci étant établi, jusqu'où peut aller cet enseignement quand il s'étend au-delà des premières phases de préparation initiatique avec les formes extérieures qui y sont plus spécialement attachées ? Dans quelles conditions peut-il exister tel qu'il doit être pour remplir le rôle qui lui est dévolu et aider effectivement dans leur travail ceux qui y participent, pourvu seulement qu'ils soient par eux-mêmes capables d'en recueillir les fruits ? Comment ces conditions sont-elles réalisées par les différentes organisations revêtues d'un caractère initiatique ? Enfin, à quoi correspondent d'une façon précise, dans l'initiation réelle, les hiérarchies que comportent de telles organisations ? Ce sont là autant de questions qu'il n'est guère possible de traiter en peu de mots, et qui toutes mériteraient au contraire d'être amplement développées, sans d'ailleurs qu'il soit jamais possible, en le faisant, de fournir autre chose qu'un thème à réflexion et à méditation, et sans

avoir la vaine prétention d'épuiser un sujet qui s'étend et s'approfondit de plus en plus à mesure qu'on avance dans son étude, précisément parce que, à qui l'étudie avec les dispositions d'esprit requises, il ouvre des horizons conceptuels réellement illimités.

R. GUÉNON.

Questions et Réponses

L'ACCLAMATION

Tout en faisant remarquer que l'usage de tirer des batt.·. suivies d'acclamations est fort loin d'être universel en Maçonnerie, nous nous sommes prononcé, dans le n° 2 du « Symbolisme » en faveur, de la trilogie « *Liberté, Égalité, Fraternité* », qui nous semble avoir été substituée, à juste titre, à la triple répétition du mot « *Houzzai* ».

Comme nous le rappelle notre correspondant de Lens, nos préférences n'ont pas été partagées par le Fr.·. L. MINOT, qui en février 1907, publia, dans l'ancienne « *Revue Maçonnique* », les lignes suivantes :

« Est-on bien sûr d'avoir fait quelque chose de maç.·. « en substituant, dans beaucoup de LL.·. la trilogie « « *Liberté-Égalité-Fraternité* » à l'acclamation traditionnelle et rituelle ? La trilogie en question n'a « pas de sens dans les batteries, tandis que l'acclamation ancienne en a un très beau, très solennel, « ému, cordial, fraternel, en accord avec la forme « vocative propre aux différentes circonstances des

« batt. : pleines. En forçant un peu, on pourrait presque
« dire que l'autre manière appartient au genre « m'as-
« tu vu ? » En tous cas, nos anciens, qui avaient inventé
« la devise et qui connaissaient les relations logiques du
« cérémonial pour l'avoir établi, s'étaient bien gardés
« de faire ce faux usage de cette noble devise. »

En réalité, le F. : Minot s'associait au F. : Blatin, pour déplorer la mauvaise habitude, prise dans certaines Loges, de faire suivre l'acclamation rituelle de vociférations affirmant une opinion politique. Ces cris de « Vive n'importe quoi ! » sont absolument antimaçonniques, et, comme le Fr. : Blatin l'a très justement fait ressortir, ils autorisent à répondre « *A bas le même n'importe quoi !* »

Sans doute, « *Houzzai* » ou « *Vivat, vivat, semper vivat !* » induisent beaucoup moins en tentation de clamer une formule de foi politique, alors que « *Liberté, Égalité, Fraternité* » suggère comme complément « *Vive la République* », cri dont nous devrions avoir la sagesse de nous abstenir en tant que Maçons, afin de ne pas renier l'universalité de notre institution.

Faute de savoir nous limiter, nous risquons de faire perdre son caractère essentiellement maçonnique à la trilogie que la République Française a empruntée à la Franc-Maçonnerie du XVIII^e siècle. Il faut que nos trois paroles, comprises dans leur sens le plus largement humanitaire, nous élèvent au-dessus de toutes les mesquineries des partis et des sectarismes politiques ; mais il est bon, en ouvrant et en fermant les travaux maçonniques, d'affirmer que ceux-ci s'accomplissent sous un régime de *Liberté*, d'*Égalité* et de *Fraternité*. Dans toute la Maçonnerie latine cette trilogie est devenue sacrée. Restons-lui donc fidèles, en la conservant dans sa pureté primitive, sans jamais l'adultérer par des adjonctions incongrues.

LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

S'inspirant de l'actualité, une de nos lectrices nous demande si, au point de vue symbolique, il ne conviendrait pas de placer à la tête de la France républicaine une Présidente plutôt qu'un Président. Les nations ne sont-elles pas toujours représentées par des femmes, de même que les villes et surtout la République?

Après tout, le rôle du chef d'un État constitutionnel est essentiellement représentatif, et une femme s'en acquitterait peut-être mieux qu'un homme. Pour recevoir, au nom de la France, les hommages des souverains étrangers, elle serait même très supérieure à n'importe quelle personnalité masculine, pourvu qu'elle soit la Française judicieusement choisie par toutes les autres Françaises. Car notre correspondante propose de faire élire la Présidente de la République uniquement par les femmes, solution élégante de la question des droits électoraux revendiqués par les suffragettes.

Assurément, si le Symbolisme était seul en cause, nous n'aurions qu'à nous rallier à l'abrogation définitive de la loi salique. Mais que pensent nos lecteurs — et surtout nos lectrices — du régime inédit que l'avenir, après tout, nous réserve peut-être?

N'oublions pas qu'un Français, avec ses qualités et ses défauts qui se compensent, est, tout compte fait, un homme comme un autre, dont la supériorité reste contestable... Mais la Française? Est-elle une femme comme une autre? N'est-ce pas elle qui fait la grandeur de cette nation, toujours si fière de devoir son salut à une femme? Rien n'est plus vrai que les légendes, car elles traduisent un instinct de psychologie transcendante. — Si nous faisons appel à la femme pour nous donner la République véritable?

L'Initiation de la Princesse Karadja

L'auteur de « *King Salomon* » a bien voulu nous adresser les explications suivantes, dont nos lecteurs prendront certainement connaissance avec intérêt, quelle que soit leur opinion sur l'étrangeté des faits relatés.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie d'agréer mes remerciements pour la mention bienveillante accordée à mon ouvrage dans le numéro de novembre de votre intéressante revue, le SYMBOLISME.

Quelques légères inexactitudes se sont glissées dans cette critique et je viens aujourd'hui faire appel à votre courtoisie en vous priant de me permettre de les rectifier.

Vous dites : « La Princesse Karadja PRÉTEND avoir été initiée aux Grands Mystères et posséder ainsi les secrets maçonniques. » Le mot PRÉTENDRE signifie (je crois) « affirmer une chose douteuse que l'on ne saurait prouver ». Or, je n'affirme que des *faits* que je puis prouver en invoquant des témoins irrécusables.

Le comte Oscar Frölich (haut Franc-Maçon suédois), me vit le 10 novembre 1904, deux jours avant mon Initiation ; mon âme était alors déjà à moitié détachée du corps et il me crut à toute extrémité. Il porta ce fait à la connaissance de Sa Majesté le Roi Oscar II, le Chef Suprême de l'Ordre. Le Roi eut la bonté de faire prévenir mon beau-frère, le baron Henri Lagerbielke.

Diverses personnes me virent le 15 novembre et jours suivants, entre autres mon amie Madame Hedin (la mère du grand explorateur Sven Hedin). L'excès de souffrance que je venais de traverser provoqua une fièvre cérébrale et je courus pendant bien des semaines

le risque de perdre la vie ou la raison. Je fus pendant ce temps soignée par le Professeur Gadelius à Stockholm.

Voilà des FAITS, Monsieur, et non point des FANTAISIES !

Le procédé d'Initiation usité en mon cas fut identique à celui employé jadis dans la Grande Pyramide. Je ne fus admise dans la Chambre du Centre qu'après avoir traversé victorieusement la Fournaise Ardente.

Les épreuves que j'eus à subir furent si terribles que je ne puis conseiller à mes Sœurs de suivre votre recommandation ironique : « Sortez de vos corps, Mesdames, et vous saurez tout ! » *Sortir* de son corps — ce n'est pas bien malin... mais y *rentrer* sain et sauf — voilà ce qui est malaisé ! L'on n'y réussit pas, si on se hasarde dans l'Audelà par simple curiosité, sans y être appelé par la Voix Divine et sans y être protégé par les Puissances Invisibles. Il faut de longues années de préparation, pendant lesquelles l'âme apprend à se détacher graduellement de TOUT ici-bas. Sans force morale, pas de victoire possible ! La curiosité est un mobile trop faible pour induire une femme à passer cinq jours sans manger et sans boire une goutte d'eau, ainsi que je le fis. Ne rien *manger*, c'est une bagatelle, mais ne pas *boire*, cela c'est terrible... L'unique mobile qui puisse décider une femme à se soumettre de son plein gré à de pareilles tortures, c'est un amour plus fort que la mort et le désir de sauver une âme perdue qui vous est chère.

Trois ans déjà avant mon Initiation, mon Maître Invisible me fit traverser une épreuve très pénible. Je reçus l'ordre de passer la nuit SEULE, dans le cimetière de Saint-Jean, à Stockholm, et de me tenir immobile en faction à un endroit désigné. J'obéis sans hésiter. Je me rendis au cimetière en question le 13 janvier 1902, à onze heures du soir. Il faisait un froid épouvantable et

une tempête de neige si violente, que bientôt mes vêtements furent couverts d'un épais linceul de neige. J'ignorai pourquoi mon Maître m'avait donné cet ordre, qui (au point de vue humain) paraissait dépourvu de raison. Mais un bon soldat ne discute pas les ordres reçus : il obéit à la lettre... Voilà tout ! Je suis donc restée à mon poste dans la conviction inébranlable que telle était la volonté de Celui que je sers.

Trois ans plus tard — lors de mon Initiation — le motif de cet ordre me fut expliqué. Mon Maître me fit savoir qu'à ce même endroit, environ un siècle auparavant, le Roi de Suède, accompagné de deux amis, avait eu une communication de l'Audelà. Le résultat de cette révélation fut l'institution de l'Ordre « *Les Chevaliers de Charles XIII* ». C'est le plus élevé de tous les Ordres maçonniques.

J'affirme en effet avoir connaissance non seulement des traditions ésotériques actuellement *possédées* par les Francs-Maçons, mais aussi des secrets qu'ils avouent eux-mêmes avoir PERDUS ; et je suis en état de PROUVER cette assertion ! Dans mes études sur Jachin et Boaz et sur la Tour de Babel, je relève quelques-unes des erreurs fondamentales dans les conceptions courantes. Ces études sont à votre disposition.

Si j'avais eu connaissance des secrets maçonniques grâce à la trahison d'un membre de l'Ordre, je pourrais tout au plus posséder des fragments décousus. On n'arrive point à la SYNTHÈSE par la trahison ! Pour pouvoir corriger les erreurs d'un système philosophique, il faut en posséder tous les détails.

Ce n'est point sur le plan astral que l'on obtient connaissance des Secrets des Cieux ! Il faut *remonter* tous les échelons de l'échelle de Jacob et ensuite *redescendre*, afin de faire partager aux autres les trésors conquis dans l'Audelà.

Votre affirmation que le Roi Salomon est une œuvre

médianimique est donc inexacte. Jamais je n'ai déclaré pareille chose ! Le MÉDIUM transmet des communications reçues de l'Audela par des Puissances étrangères. L'INITIÉ est instruit par son Moi-Divin ! Dans « l'Unio Mystica », l'AME (ou personnalité consciente et limitée) se transforme en COUPE, dans laquelle l'ESPRIT (l'Être Transcendant et Illimité) verse à flots l'Essence Divine. L'humble Coupe s'élargit jusqu'à ce qu'elle soit capable de contenir l'Océan...

Dans ma brochure « La signification ésotérique des sept Sacrements » (publiée par Kegan Paul à Londres), j'explique toutes les phases de l'Évolution Mystique.

J'ai écrit des œuvres médianimiques AVANT mon Initiation ; jamais APRÈS.

Votre supposition que je fus incarnée sous le règne de Salomon est exacte. (Peu importe *qui* je fus ; cela ne regarde personne) ! Lorsque mon œil plongea dans ce lointain passé, je vis se dérouler devant moi comme des films cinématographiques une série de visions... J'écrivis le drame en quelques mois, mais avant de le publier je passai SEPT ANS à fouiller les archives du British Museum et dans les 150 pages de Commentaires annexées au drame, je crois avoir PROUVÉ (autant qu'il est possible de le faire après trois mille ans) que les événements perçus en vision se sont effectivement passés tels que je les vis.

C'est cette circonstance-là qui donne quelque valeur à mon ouvrage !

S'il est possible (grâce à l'union du Moi conscient et du Moi sub-conscient) de plonger librement dans l'Océan de l'Omniscience, — alors nous ne sommes plus les prisonniers de la chair ; nous sommes les LIBÉRÉS !

La Révélation n'est plus une vague hypothèse, une ténébreuse *possibilité*, mais une glorieuse *réalité*, un fait capable de supporter le scrutin scientifique le plus rigoureux...

Voilà, Monsieur, le point capital !

La mission de l'Alliance Gnostique Universelle que j'ai eu l'honneur de fonder est en effet de préparer l'Avènement du Règne de Lumière. Nous sommes déjà organisés dans bien des pays, même en Chine et aux Indes, mais nous ne sommes pas encore — à mon vif regret — représentés en France et en Belgique.

Ceux qui désirent coopérer avec nous sont cordialement invités d'adresser leur adhésion à notre Secrétariat à Londres, 49 Onslow Gardens, LONDON S.W. Aucune cotisation annuelle n'est exigée de nos membres. Comme base de notre organisation, nous plaçons la CHARITÉ et non pas la FOI. Chacun de nos membres est libre de croire exactement ce qui lui plaît, mais nous désirons que chacun traduise ses convictions personnelles en actions bonnes et charitables.

Pardonnez-moi, Monsieur, d'avoir réclamé l'hospitalité de votre Revue pour ces pages peut-être trop longues ! Je suis un Messenger très infime, chargé d'un Message très important. Je désire prouver ma bonne foi, délivrer mon message et puis *disparaître* au plus vite ! Que l'attention bienveillante de vos lecteurs glisse donc rapidement de la personne du Messenger, afin de s'arrêter uniquement au Message !

Voilà mon plus cher désir.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments fraternels.

Princesse KARADJA.

2 décembre 1912.



Parmi les vieux Livres

En 1776, l'année même où Adam Weishaupt fondait à Ingolstadt la fameuse secte des Illuminés, parut en français, et chose étrange, en orthographe simplifiée, un livre assez curieux et devenu fort rare : *Considérations philosophiques sur la Franc-Maçonnerie*.

Cet ouvrage, anonyme comme beaucoup de publications relatives aux Sociétés Secrètes, fut, soi-disant, édité à Hambourg, à l'imprimerie d'Arbas « au Temple de la Vérité ». Nous pensons avec raison qu'il parut tout simplement à Paris, étant donnée la coutume d'alors d'apposer, sur les livres plus ou moins prohibés, des noms de villes étrangères, afin de détourner les soupçons.

Cependant, en 1776, la Franc-Maçonnerie était presque officiellement admise en France, la police de Louis XVI étant plus tolérante que celle de son prédécesseur, et les idées ayant beaucoup évolué. Mais la crainte subsistait peut-être encore chez les éditeurs Franc-Maçons qui se souvenaient des sentences du Châtelet condamnant, par exemple en 1737, « le sieur Chapelot, marchand de vins à la Râpée, à l'enseigne de *Saint-Bonnet*, à mille francs d'amende envers le Roy, et à avoir son cabaret muré pendant six mois pour avoir reçu des Francs-Maçons ».

L'enseigne pieuse n'avait pas plus protégé son propriétaire que s'il s'était agi de quelque vulgaire *Cheval Blanc*, *Écu d'Argent*, ou *Cerf couronné*.

Les Considérations philosophiques sur la Franc-Maçonnerie, d'un anonymat assez difficile et peut-être assez inutile à découvrir, se présentent en un copieux volume de 462 pages. Un philosophe et un Franc-Maçon, celui-là ignorant tout de la secte en question, celui-ci ardent défenseur de cette noble institution, discutent, para-

phrasent, ergotent et épiloguent du commencement à la fin du livre. C'est d'une prose qui sent son époque, quelquefois un peu lâche, toujours surabondante. Les discussions y sont souvent des répétitions, et à côté d'arguments sérieux et solides, apparaissent des chants mirlitonnesques qui n'ajoutent rien, au contraire, à la valeur des thèses soutenues.

Il s'y discute longuement l'ancienneté de la Franc-Maçonnerie, son esprit de fraternité, et son recrutement. Et le zélé Franc-Maçon ne se dit point ennemi de l'Église Romaine, ni de ses lois, mais il dédaigne perpétuellement l'une et contrecarre les autres tout le long du débat. On y cite les fameuses bulles papales de Clément XII en 1738 et de Benoît XIV en 1751 qui frappaient d'excommunication les F.°.Maç.°, indiquant bien l'attitude prise par Rome contre une Société où fatalement se développeraient l'esprit critique et la libre discussion. Cette attitude fut celle qu'adoptèrent dans la suite tous les papes qui se succédèrent sur le trône de Saint-Pierre.

Notre Franc-Maçon et son ami le Philosophe se consolent, aisément d'ailleurs, de ces terribles bulles romaines. Les temps sont bien changés, disent-ils. La F.°.M.°. en est quitte pour avoir reçu deux constitutions de l'Evêché de Rome, alors que les religions judaïque, chrétienne, et la Réforme même, ont « été noyées dans leur propre sang pendant des siècles ».

Et la conversation continue intéressante toujours, bien que parfois un peu naïve. Beaucoup de problèmes, hélas ! les mêmes qu'aujourd'hui, toujours les mêmes ! — l'entrée de la femme dans la F.°.M.°, par exemple — y sont abordés et défendus, comme nous les défendrons encore après un siècle et demi de lutttes et de travaux ! Lorsque nos deux interlocuteurs estiment avoir assez parlé en prose, ils continuent en vers, ce dont ils n'oublient pas chaque fois de se féliciter avec

une aménité parfaite, mais la discussion ne chôme jamais. Aussi a-t-elle un heureux résultat. Le Philosophe, convaincu de la noblesse de la F.:-M.:- et de sa frat.:-, instruit suffisamment de ses coutumes et de ses principes, s'écrie, cette fois en prose rimée, à la grande joie de son ami : « Pour jouir d'un sort aussi doux, je veux vivre parmi vous ! »

Il nous a semblé utile de dire quelques mots brefs sur l'ensemble philosophique et moral de cet ouvrage peu connu. En outre de ses vues avancées pour l'époque et estimables, ce livre maçonnique gagne en saveur — comme nous le disions en commençant — par le mépris qu'il affecte pour l'orthographe usuelle. L'auteur écrit : *catolique, sotise, rapport, téologie, home, honête, hipotèse, alégorie, frase*, et cent autres mots comme le plus intran-sigeant de nos réformistes modernes. Il s'en explique dans une *aprobation* placée à la fin de son livre, où, avec beaucoup d'esprit et de drôlerie, il substitue au *Privilège du Roy*, un privilège fantaisiste malmenant assez irrévérencieusement les grammairiens du moment. Voici cette savoureuse page qui terminera très heureusement cette note sur un livre intéressant et rare qu'il nous a semblé bon d'exhumer :

APPROBATION

LA RAISON, par la grâce de Dieu, impératrice de tous les animaux qui peuplent la terre, à nos aimés et féaux cinq sens de nature, et à tout ce qui environne notre substance, *salut, joie, santé.*

Notre ami, le S^r Arbas, ancien consul de notre Sénat et imprimeur du R. Ordre de la Franc-Maçonnerie, nous a fait exposer qu'il désirerait faire imprimer et donner au public un ouvrage qui a pour titre : *Considérations philosophiques sur la Franc-Maçonnerie*; mais que, pour accélérer la besogne, faciliter aux étrangers la lecture de ce livre et éviter en partie les

ridicules, les équivoques, contradictions et bizarreries de l'orthographe française, la plus en usage, il souhaitait la simplifier autant que faire se pourra, sans effrayer, ni heurter de front les esprits à prévention et à préjugé, s'il nous plaisait lui acorder nos lètres d'approbation pour ce nécessaire.

A ces causes, voulant raisonnablement traiter l'exposant, nous lui avons permis et permétons, par ces présentes, de faire imprimer ledit ouvrage, conformément aux lois de notre Empire; d'y retrancher la reduplication totale des lètres oisives; d'y condamner à un banissement perpétuel la plupart des diftongues, les doubles consones qui sont redondantes ou muètes dans la prononciation, en un mot de faire tous les changements convenables pour rapprocher le plus possible *la langue écrite de la langue parlée*, sans pourtant imiter en cela ceux qui, par une trop grande sévérité, veulent dénaturer et défigurer l'ortographe actuelle; le tout à charge par ledit exposant de justifier *dans la suite*, des raisons irréfragables quil'ont engagé à se révolter contre la tiranie de l'usage; à moins de passer pour inovateur, et à peine d'être traité comme rebelle aux lois arrêtées par la Cour souveraine des Belles Lètres, et de nullité des présentes; dont voulons que la copie qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, et que foi y soit ajoutée comme à l'original. Prions toutes les personnes de notre juridiction d'admettre les présentes comme bien motivées, mûrement réfléchies, et solidement établies; nonobstant clameur de haro, clameur d'étimologie, clameur d'inconvénient, charte normande, et de grammairiens à ce contraire; car tels sont nos droits.

Donné dans la glande Pinéale, notre siège Cartésien, entre les tubercules quadrijumeaux, le 4 ides de Mars, de l'an du pardon général 1776. — Signé : LA RAISON. »

CÔTE-DARLY.

Ouvrages reçus

A New Year's Fable. Written for the Delectation and Comfort of his Friends, of Middle Age and More, by Jos. E. MORCOMBE, Editor American Freemason, Storm Lake, Iowa, 1913.

Harper's Monthly Magazine of december 1912, containing: *The Abbey Mason*, inventor of the « Perpendicular » Style of Gothic Architecture, a poem by Thomas HARDY.

Der Verborgene Schatz im Schwandenried. Lustspiel in drei Aufzügen. In oberländischem Dialekt verfasst von C. BOUTIBONNE. — Bern, K. J. Wyss, 1913.

Der freimaurerische Gedanke. Zweites Heft.

August HORNEFFER, Der Gemeinschaftsgeist.

Diedrich BISCHOFF, Humanität.

Ernst SCHULTZE, Trugbilder der Kultur.

— Iena, Eugen Diederich, 1913.

Une Loge maçonnique au XVIII^e Siècle en Bretagne, par Léonce MAÎTRE. (Éditions de l'*Humanité nouvelle*), 0.50 c.

Cette Étude confirme la thèse de Barruel en montrant que les Loges maç. préparèrent la Révolution française, mais elle a sur le fameux ouvrage du fameux abbé cette supériorité d'être écrite avec impartialité d'après des documents précis puisés aux archives mêmes de la *Parfaite Union* à l'O. de Rennes. L'auteur montre l'extension prise par la Fr. Maç. en Bretagne avant 1789, et quelle part les nobles et le clergé prenaient à ses trav. On voit sur les col. de la Loge le prieur des Minimes, de nombreux religieux dominicains, le prieur des Bénédictins, le prieur de la maison des Augustins et maints autres ecclésiastiques d'ordres différents. En 1785, six d'entre eux étaient officiers de l'At. Combien il est regrettable que les archives des Loges aient été si souvent mal conservées, car quelle contribution elles apporteraient à l'histoire de notre pays! — C. D.

Nous avons pu nous procurer un certain nombre d'exemplaires de cette très intéressante brochure, aujourd'hui épuisée, que — par faveur spéciale — nous laisserons à nos lecteurs au prix coûtant (0.50 c.).

Publications périodiques

France

L'Acacia. Revue mensuelle d'études maç., rédigée exclusivement par des FF. MM. — Direction et Administration : 61, rue de Chabrol, Paris (Xe). Abonnements : France, 20 fr.; Union postale, 25 fr.

La Lumière Maçonnique. Revue mensuelle. — Direction et Administration : 61, rue de Chabrol, Paris (Xe). Abonnements : France, 6 fr.; Union postale, 9 fr.

Le Voile d'Isis. Revue mensuelle d'études ésotériques, psychiques et divinatoires. — Rédaction et Administration : 11, quai Saint-Michel, Paris (Ve). Abonnement : 5 fr.

États-Unis

The Masonic Bibliophile (mensuel). — Administration: The Masonic Library Association, Cincinnati (Ohio). Abonnement : \$ 1.

Masonic Trestle Board (hebdomadaire), — Cleveland (Ohio). Abonnement : \$ 1.

Hollande

De Vrijmetselaar (paraît tous les deux mois). — Rédacteur : Dr W. H. Denier van der Gon, 48, Wagenweg Haarlem.

Italie

Rivista Massonica (bi-mensuel). — Directeur: Ulisse Bacci, Palazzo Giustiniani, Roma. Abonnement : 25 fr.

Cordons et Bijoux Maç.:

Matériel de Loges

Bannières - Drapeaux - Draps Mortuaires

A. NAPOLI, 48, rue d'ARGOUT

CORDONS	unis	R. F. ou Écoss.	Fr. 4 »
	doublés deuil.	— —	Fr. 5 »
	brodés doublés deuil	— —	Fr. 7, 50, 9, 10, 15 et au-dessus
	officier de loge, brodés et doublés	Fr. 7 » —	—

Au comptant ou contre mandat-poste.

Librairie du Merveilleux
P. DUJOLS, 76, rue de Rennes, Paris

Spécialité d'ouvrages relatifs à l'Alchimie, l'Astrologie, la Franc-Maçonnerie. etc.

CATALOGUE SUR DEMANDE.

M. Dujols s'est engagé à faire bénéficier d'une remise spéciale tous les abonnés du *Symbolisme* qui le chargeront de leurs achats de livres. Il se tient également à leur disposition, s'ils ont des livres à vendre ou à échanger.



Le COURRIER de la PRESSE Fondé en 1889

BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
21, Boulevard Montmartre, PARIS 2^e

GALLOIS & DEMOGEOT

Adresse Télégr. : **COUPURES-PARIS** — **TÉLÉPHONE 101-50**

Le COURRIER de la PRESSE : Reçoit, lit et découpe tous les Journaux et Revues et en fournit les extraits sur tous sujets et personnalités.

Service spécial d'Informations pratiques pour Industriels et Commerçants.

TARIF : 0 fr. 30 par Coupure

Tarif réduit, paiement d'avance, sans période de temps limité.	{	Par 100 Coupures, 25 francs
		» 250 » 55 »
		» 500 » 105 »
		» 1000 » 200 »

On traite à forfait pour 3 mois, 6 mois, un an.

Imprimerie Hugonis, 6, rue Martel, Paris.

Le Gérant : OSWALD WIRTH.